



# Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24/11/2023

## Ordre du jour :

Mot du président et Rapport moral de la saison 2022-2023

Rapport d'activités de la saison 2022-2023

Rapport financier de la saison 2022-2023

Présentation des projets pour la saison 2023-2024

Renouvellement du conseil d'administration

## Mot du président et Rapport moral

M NEMAUSAT remercie les participants à cette réunion pour leur présence qui témoigne de l'intérêt qu'ils portent aux activités de l'association, à la musique et à son développement.

M NEMAUSAT donne le nombre d'adhérents pour l'année 2022-2023 : 192 adhérents. Il précise que cela fait une augmentation de par rapport à l'année précédente 12%. Il remercie les familles et les adhérents pour leur fidélité et leur attachement à notre école de musique.

A la rentrée 2023, le nombre d'adhérents s'élève à 171 (comme 2021-2022)

Il remercie également l'équipe enseignante pour leur dévouement et leur investissement.

M NEMAUSAT remercie les membres du CA et du bureau pour leur soutien au bon fonctionnement de l'association.

# Rapport d'activités de la saison 2022-2023

Stéphane AZOUARD, directeur, fait un rapport d'activités de la saison passée.

## I. Administration

Lors de la dernière Assemblée générale qui s'est déroulée le 09 février 2023, le conseil d'Administration est composé des bénévoles suivants :

- Pierre NEMAUSAT, président
- Audrey HUON, vice-président
- Frédéric DUPONT, trésorier
- Géraldine LENOBLE secrétaire
- Agnès DE VEWER, secrétaire-adjointe
- Jocelyne AMIRAULT, Fabrice LEROUX, Serge CAVARETTA, Nicolas BERANGER, Julie SPANAGEL, Céline SECOUSSE, membres.

Les enseignants sont restés associés à ce conseil : Stéphane AZOUARD en tant que Directeur mais aussi régulièrement Valérie FERRANDON, Yves LAULANET et Quentin SAULAY

Le conseil d'administration a pu se réunir régulièrement pour veiller au suivi des activités.

Pour le bon fonctionnement de l'association et notamment le maintien de tarifs les plus accessibles possibles, le conseil d'administration a sollicité des subventions auprès de la communauté de communes du castelrenaudais, du conseil départemental d'Indre-et-Loire et de la ville de Château-Renault.

Ces subventions ont également permis d'investir dans du matériel.

## II. Les cours

Pour la saison 2022-2023, l'école comptait 192 adhérents (un record) qui étaient inscrits à un ou plusieurs cours.

81% de ces adhérents résident dans une commune de la communauté de communes du castelrenaudais, les communes les plus représentées étant

- Château-Renault ( 38 adhérents),
- Neuville sur Brenne (26 adhérents),
- Villedômer (22)
- Auzouer-en-Touraine (19)

71% des adhérents sont des jeunes de moins de 18 ans, 6% sont des retraités.

## COURS D'INSTRUMENT, JARDIN MUSICAL ET DE FORMATION MUSICALE

Discipline	NOM	Prénom	Effectifs élèves	VOLUME HORAIRE	Diplômes ou niveau d'étude
Piano	FERRANDO N	Valérie	37	18h	DFE - Brevet d'enseignement
Guitare Direction pédagogique	AZOUARD	Stéphane	27	13,5h 1,5 h 4,5h	DUMI
Guitare	SAULAY	Quentin	32	15,5h	CFEM
Accordéon- Synthé Jardin musical	BROSSIER	Michèle	1 20 16	0.5h 7,5H 3h	DNOP
Chant FM	LAROCHE	Alice	5 5	2,5h 1h 2.25 h	Titre MIMA Tous en Scène , Tours
Batterie	BOURGEOIS -ABOUT	Gabriel	7	3.5h	CA
Batterie	BARBETTE	Jean- Jacques	4	2h	Autodidacte
Violon	MATHIEU	Nahuel	8	4h	Licence Musicologie Tours
Saxophone	LAULANET	Yves	9	4,5h	DFE
Flûte	HARDOUIN	Joëlle	1	0.5h	2 <sup>ème</sup> cycle

Les cours d'instrument sont des cours individuels de 30 min, assurés par des professeurs diplômés salariés en CDD d'usage. A leur demande, les professeurs de batterie ont un statut d'auto-entrepreneurs et sont rémunérés sur facture.

Des classes comme celles de piano, guitare maintiennent un effectif élevé à la limite de notre capacité d'accueil alors que les classes d'accordéon, de saxophone et flûte traversière peinent à recruter des élèves. .

L'inscription en formation musicale n'est pas obligatoire pour pratiquer l'instrument : ce point a été l'objet de discussion au sein du conseil d'administration puisqu'il fait partie des critères pour obtenir le soutien du conseil départemental. Les enseignants ne souhaitent pas la rendre obligatoire et préfèrent que chaque musicien puisse choisir la formule qui lui convient le mieux.

L'effectif de cette discipline est en baisse de moitié par rapport à 2021-2022.

Stéphane précise qu'il n'y a plus d'inscrits à la FM à la rentrée 2023.

## ENSEMBLE DE PRATIQUES COLLECTIVES

Discipline	NOM	Prénom	Effectifs élèves	VOLUME HORAIRE	Diplômes ou niveau d'étude
Orchestre Music' à Tous vents	AZOUARD	Stéphane	10	1.5h	DUMI
Ateliers Musique actuelle	SAULAY	Quentin	22	4,5h	CFEM
CHORALE	LAROCHE	Alice	7	1	Titre MIMA Tous en Scène Tours

Stéphane a dirigé l'orchestre Music à tous vents qui regroupait 10 musiciens. : l'orchestre reste ouvert à d'autres instruments que les instruments à vent d'y intégrer des élèves de l'école. L'orchestre répète 1h30 chaque vendredi.

Quentin a continué de développer les ensembles de musiques actuelles : trois ensembles qui ont regroupé 22 musiciens dont 13 inscrits en cours individuels d'instruments, jeunes et adultes. Chaque atelier répète 1h30 par semaine. Ils abordent des styles musicaux variés.

Rapport d'activités adopté à l'unanimité des personnes présentes.

Stéphane présente les différentes manifestations qui ont animé l'année.

- Concerts des ateliers MA au Gab'bar :
  - 20/10/2022
  - 16/12/2022
- Matinées musicales et autres manifestations dans le castelrenaudais.
  - 11/12/2022 : Marché de Noël Auzouer en Touraine : élèves instrumentistes
  - 19/03/2022 : : Ateliers Musiques actuelles et Music à Tous vents
- A Château-Renault
  - 17/12/2022 : Feu d'artifice de Noël : jardin musical et chorale
  - 5/01/2023 : Vœux du maire : Music à Tous vents
  - 10/03/2023 : répétition publique au cinéma le Balzac : Music à Tous vents
  - 8/04/2023 : lac des Cygnes : centre de rencontre pianistes et jardin musicale les amis de la Danse
  - 08/05/2023 : chorale
  - du 23/05 au 26/05 : semaine musicale à la Tannerie
  - 24/06/2023 : Ateliers Musiques actuelles et Music à Tous vents

Le pique-nique de fin d'année prévu le 25 juin a dû être annulé faute de réservation de la Halle aux écorces.

# Rapport financier de la saison 2022-2023

Frédéric DUPONT présente le budget. Il précise que le déficit qui apparaît dans ce budget s'explique par :

-achat de matériel

-prestation MJC non versée : 2250 euro

-les subventions de la com-com ne sont versées que suite au retour de l'AG

Mme DUPUIS confirme cette information et précise que la subvention s'élèvera à 7290 euro.

<b>CHARGES (Dépenses)</b>	<b>MONTANT</b>	<b>PRODUITS (Recettes)</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Achats</b>		<b>Cotisations</b>	74 509,50
- Fournitures administratives	93,39	<b>Subventions de fonctionnement</b>	
- Petit matériel et équipement	552,33	- Commune (Château-Renault)	1400
- Fournitures diverses	358,88	- Communauté de Communes	
- Alimentation (concerts)	157,43	- Conseil départemental	3000
- Missions et réceptions	301,00		
<b>Prestations de service</b>		<b>Autres produits</b>	
- Loyer	4278.66	- Prestations service MJC	1237,50
- Assurance	529.81	-Prestations extérieures	367,38
- Publicité (Site internet)	361,99		
- Abonnement Orange	684		
- Cotisation UDEA	233,70		
- Intervenants extérieurs	5844,43		
-Ménage	707,00		
<b>Salaires (nets) et traitements</b>	42 710,29		
<b>Charges sociales</b>	32 311,57		
<b>Investissement matériel</b>	6 887, 94	<b>Fonds dédiés</b>	
<b>Charges financières</b>	814, 63		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>96 791 ,05</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>80 523, 38</b>
<b>EXCEDENT</b>		<b>DEFICIT</b>	<b>16 267,67</b>

# BUDGET Prévisionnel 2023/2024

<b>CHARGES (Dépenses)</b>	<b>MONTANT</b>	<b>PRODUITS (Recettes)</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Achats</b>		<b>Cotisations</b>	67 194,00
- Fournitures administratives	200	<b>Subventions de fonctionnement</b>	
- Petit matériel et équipement	500	- Commune (Château-Beaucourt)	400
- Fournitures diverses	300	+ subvention «Chorale»	1000
- Alimentation (concerts)	250	- com com	6300
- Missions et réceptions	300	Communes	
-		- Conseil départemental	3000
<b>Prestations de service</b>		<b>Autres produits</b>	
- Loyer	4 300,00	- Prestations service MJC	3800
- Assurance	550,00	Reliquat Prestation 2023	2250,00
- Publicité (Site internet)	250,00	<b>Produits d'activités Annexes</b>	
- Abonnement Orange	650,00	-Vente de billets	
- Cotisation UDEA	240,00	-Prestations extérieures	400,00
-Ménage	1004,00		
- Intervenants extérieurs	5 000,00		
<b>Salaires (nets) et traitements</b>	40 150,00		
<b>Charges sociales</b>	29 850,00		
Autres charges APST (médecine du travail)	800,00		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>84 344,00</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>84344,00</b>
<b>EXCÉDENT</b>	<b>0</b>	<b>DÉFICIT</b>	<b>0</b>

Il y a moins d'adhérents cette année.

Depuis la rentrée, les professeurs sont sollicités pour une visite médicale. La médecine du travail est obligatoire. Cela fait une charge de 800 euros à l'année.

Mme DUPUIS interroge le nombre de participants à la chorale des enfants. Cette année 10 jeunes participent à la chorale. Elle est heureuse de constater l'augmentation du nombre d'enfants cette année.

Le rapport financier adopté à l'unanimité des personnes présentes.

# Présentation des projets pour la saison 2023-2024

## LES NOUVEAUTES DE LA RENTREE

Une nouvelle professeure de chant a rejoint l'équipe suite aux départs de Alice LAROCHE : Laïa LOPEZ.

Départ de Joëlle HARDOUIN (flûte ), il n'y avait plus d'élève.

Une adhérente demande si la mise en place de cours de clarinette est envisagée.

Il y aurait des élèves intéressés.

## MANIFESTATIONS :

Participation à différentes manifestations organisées par nos partenaires sur le territoire :

-Reprise des Matinées musicales dans les communes de la COM-COM

-concerts des ateliers MA au Cafôton

-Soirée Halloween à l'espace Saint Exupéry. Mme DUPUIS précise que ce concert a permis d'aider à financer le départ à la neige des enfants.

-feu d'artifice de Noël : le 16 décembre

-Spectacle Casse Noisette : classe de piano et école de danse classique salle des fêtes de Villedômer : plus adaptée aux besoins de la représentation le 17 février

-cérémonie du 08 mai à Château-Renault

-Musico-Chato . Cela ne pourrait pas se dérouler dans le parc : sécurité du Donjon. Le 15 juin

-Prunaystival le 22 juin

-Spectacle de l'école à la Tannerie le 31 mai

-Pique-Nique de fin d'année à la Halle aux Ecorces le 30 juin

Questions diverses :

Stéphane précise que les tarifs au cours ont augmenté cette année. Pierre précise que cela n'avait pas été fait depuis 2017, ce qui n'avait pas permis d'augmenter les salaires des enseignants.

Les adhésions n'ont pas été augmentées.

L'atelier « Music à tous vents » a subi une plus forte augmentation. Le tarif n'avait pas bougé depuis l'origine.

# Renouvellement du conseil d'administration

4 membres du CA désirent quitter leur fonction :

Frédéric DUPONT quitte le bureau et le Conseil d'administration

Géraldine LENOBLE quitte le bureau et le Conseil d'administration

Pierre NEMAUSAT quitte le bureau mais souhaite rester au Conseil d'administration

Fabrice LEROUX quitte le Conseil d'Administration.

## **Anciens membres se représentant :**

- Pierre NEMAUSAT,
- Audrey HUON,
- Serge CAVARETTA
- Agnès de VEWER
- JULIE SPANAGEL
- Nicolas BERANGER
- Jocelyne AMIRAULT
- Céline SECOUSSE

Christophe HUON, Virginie DECLERCQ et Marina LAJOUX présentent également leur candidature au Conseil d'Administration.

Personne ne s'oppose à ces candidatures, ils sont élus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'assemblée, le travail collectif, les enseignants et la direction, les adhérents qui participent et invitent tout le monde à partager un verre de l'amitié.

Le Conseil d'Administration se réunira dans les jours à venir pour procéder à l'élection du bureau.